

# Fiche d'information produit

## Banco Atlântico Europa S.A



(Octobre 2017)

Ce document résume les principales caractéristiques du compte à terme. Les informations indiquées ne constituent en aucun cas un conseil d'investissement. **Veillez lire ces informations attentivement.**

1. **Nature du produit** Compte à terme
2. **Type de produit** Compte à terme à maturité déterminée
3. **Emetteur** Banco Atlântico Europa S.A. ("**Atlântico**")  
Av. Da Liberdade 259  
1250-143 Lisbonne, Portugal
4. **Description du produit** Un compte à terme est un placement à durée déterminée auprès d'un établissement bancaire. Grâce un dépôt unique, le capital est investi pour un taux d'intérêt fixe et pour une durée déterminée par avance.
  - a) **Devise** EUR
  - b) **Montant d'investissement minimum- / maximum** 2 000,00 / 100 000,00  
**Remarque :** le plafond des fonds placés auprès d'Atlântico ne peut excéder 100 000,00 euros par personne. Si vous détenez déjà des fonds auprès d'Atlântico, le montant maximal pouvant être déposé auprès d'Atlântico est réduit en conséquence (100 000,00 euros minorés du montant déjà déposé).
  - c) **Garantie des dépôts** Les fonds investis auprès d'Atlântico sont protégés par le fonds portugais de garantie des dépôts (« Fundo de Garantia de Depósitos », FGD - <http://www.fgd.pt/en-US/Pages/inicio.aspx>) jusqu'à 100 000 euros par client et par banque. Si le remboursement est effectué par le fonds de garantie des dépôts, les fonds seront restitués en euros. Au sein de l'UE, les exigences minimales concernant les systèmes de garantie des dépôts ont été harmonisées par les directives 94/19/CE, 2009/14/CE et 2014/49/UE.
5. **Rendements potentiels** **Taux de rémunération (valide à partir du 6 octobre 2017)**

Atlântico offre les maturités et taux de rendement actuariel annuel brut (TRAAB) suivants :

Durée	Taux d'intérêt annuel (brut)	TRAAB
6 mois	0,20%	<b>0,20%</b>
12 mois	0,85%	<b>0,85%</b>
24 mois	1,05%	<b>1,04%</b>
36 mois	1,20%	<b>1,19%</b>
48 mois	1,55%	<b>1,52%</b>
60 mois	1,70%	<b>1,64%</b>

# Fiche d'information produit

## Banco Atlântico Europa S.A



(Octobre 2017)

Exemple pour les produits de deux ans (sans considérations fiscales) : Atlântico offre **1,05% par an (brut)**.

A l'échéance du compte, Atlântico applique un taux brut (avant impôt) de 2,10% (2 x 1,05%) au capital investi, ce qui correspond à un taux effectif de 1,04%.

Les taux d'intérêt sont applicables pour toute la durée du contrat. Les intérêts sont crédités sur votre compte Raisin une fois le compte à terme arrivé à maturité. **Les intérêts ne sont pas capitalisés et ne peuvent pas être payés au cours de la durée du compte à terme.**

### 6. Risques

**Risque émetteur** : le remboursement du placement à terme est soumis au risque d'insolvabilité d'Atlântico.

**Risque de paiement** : dans certains cas très exceptionnels, la libre-circulation des capitaux peut-être restreinte au sein de l'UE.

**D'autres risques**, tel que le risque de devise, le risque de marché, le risque commercial, le risque de taux d'intérêt, ne sont **pas** encourus.

### 7. Disponibilité des fonds

Il est **possible** de disposer des fonds déposés avant l'échéance du compte. Dans cas, les fonds seront transférés vers votre compte Raisin auprès de Keytrade Bank. Pour tous les comptes à terme spécifiés ci-avant :

- a) Si le compte est résilié sous 183 jours (183<sup>e</sup> jour inclus), le taux d'intérêt applicable est de 0,00%.
- b) Si le compte est résilié après 183 jours, le taux d'intérêt applicable sera celui en vigueur pour un compte à terme de 6 mois, au moment de la résiliation.

Exemple avec le produit Atlântico de 24 mois

En cas de résiliation durant les 183 jours après l'ouverture du compte (183<sup>e</sup> jour inclus), le taux applicable pour calculer les intérêts est de 0,00% pour l'intégralité du dépôt.

Dans le cas d'une résiliation après 183 jours, le taux d'intérêt du compte à terme de 6 mois en vigueur au moment de la résiliation sera appliqué depuis l'ouverture du compte à terme jusqu'au jour de la résiliation.

### 8. Prolongation à maturité

Vous pouvez prolonger votre compte à terme **de 28 à 5 jours** avant l'échéance du compte. Si vous décidez de prolonger votre compte, les intérêts courus peuvent être réinvestis avec les fonds déposés ou être payés, le choix vous appartient.

Vous pouvez également choisir un compte à terme Atlântico avec une durée différente. **Aucune demande écrite n'est nécessaire pour la prolongation du compte à terme. Il peut être conclu entièrement en ligne.**

Si la prolongation n'est pas demandée, le capital et les intérêts de votre compte à terme sont virés automatiquement à la date de maturité vers votre Compte Raisin auprès de Keytrade Bank

# Fiche d'information produit

## Banco Atlântico Europa S.A



(Octobre 2017)

### 9. Frais

**Frais d'ouverture de compte** : aucun

**Frais de tenue de compte** : aucun

**Frais de distribution** : Atlântico verse une commission à Raisin France SAS et Raisin GmbH pour l'intermédiation des produits. Aucun frais ne vous est facturé.

### 10. Fiscalité

Le Portugal applique une retenue à la source de 28% ; grâce à la Convention tendant à éviter la double imposition entre la France et le Portugal, il est possible de ramener cette retenue à la source à 12%. Pour ce faire, vous devez fournir le formulaire portugais 21-RFI, signé par votre centre des impôts.

Veuillez noter que le traitement fiscal du produit dépend de votre situation patrimoniale personnelle. Veuillez consulter un conseiller fiscal afin de répondre à ces questions.

### 11. Droit de rétractation

Conformément aux Conditions Générales de Atlântico, le Client a le droit de se rétracter sans donner de motif dans un délai de 14 jours.

### 12. Exigences complémentaires d'ATLÂNTICO

Un formulaire de demande d'ouverture de compte, rempli et signé par le client.

Copie ou scan de la pièce d'identité : carte d'identité (recto-verso) ou passeport.  
**Important** : le passeport doit encore être valide pour au moins 3 mois.

**Documents supplémentaires** : Veuillez fournir une des preuves d'activité suivantes :

- **Employé** : (a) copie du bulletin de salaire ou (b) certificat de l'employeur
- **Travailleur indépendant** : (a) copie du registre du commerce *ou* (b) déclaration fiscale récente *ou* (c) attestation récente d'un comptable ou une administration fiscale
- **Retraité** : attestation de retraite valide
- **Etudiant** : copie d'une carte d'étudiant en cours de validité
- **Sans activité** : pas de preuve requise

En cas de **questions supplémentaires** concernant ce produit, vous pouvez contacter le service client de Raisin :



01 85 65 36 94



service@raisin.fr

Veuillez noter que Raisin France SAS fournit uniquement des renseignements sur le produit et ne fournit en aucun cas des conseils d'investissement.

Banco Atlântico Europa S.A. sise Av. Da Liberdade 259, 1250-143 Lisbonne, Portugal, est inscrite auprès de Banco de Portugal, membre de Eurosystem, et de la Comissão do Mercado de Valores Mobiliários (commission portugaise des valeurs mobilières). Banco Atlântico Europa S.A est agréée et contrôlée par l'autorité portugaise de supervision financière et non par l'autorité de conduite financière et par l'autorité de régulation prudentielle.

Vos dépôts auprès de Banco Atlântico – Europa S.A sont garantis jusqu'à 100 000 euros par le fonds de protection des dépôts (<http://www.fgd.pt/en-US/Pages/inicio.aspx>). Tous les fonds détenus au-delà de cette limite de 100 000 euros ne sont pas couverts par la garantie.

Cette information émane de Banco Atlântico Europa, S.A.